

On peut ajouter, qu'on peut former de grandes espérances, que les pêches de Saumon s'aggrandiront beaucoup par la grande attention qu'on a de mettre en exécution les réglemens de l'Acte Provincial de la 47<sup>e</sup> Geo. 3.

Les Retours ci-dessus mentionnés accréditent généralement le District de Gaspé dans les ports de leur livraison, de pas moins de cinquante à soixante mille livres courant. Les pêches sont généralement sédentaires, mais l'exportation et l'importation nécessaires du District emploient 8 ou 9 Navires, et environ 35 goëlettes et chaloupes appartenant au dit District, outre la partie ou le tout des différents vaisseaux appartenant à Québec, à Halifax et à l'Angleterre. On peut avec raison regarder ce District comme une partie avantageuse de la Province, en le considérant comme une école de marins, et comme produisant de son importation annuelle, un revenu déjà de grande conséquence.

Dans le cas qu'on adoptât des mesures pour l'établissement des terres dans le District, l'agriculture, seroit encore d'une aussi grande considération.—Dans la Baye des Chaleurs l'étendue de terre le long de la côte du Nord, propice à cette espèce d'établissement, est de différentes profondeurs, depuis un, jusqu'à quarante milles, et beaucoup de la même qualité, et propre à être cultivée. Le sol et l'apparence de la campagne, qui regne tout le long de l'étendue de terre ci-dessus, démontrent que les ressources du District ne seroient pas moins, par l'agriculture, à ce qu'elles sont aujourd'hui par les pêches.

Si l'établissement de l'agriculture étoit encouragé, les pêches même en profiteroient; pendant que le District pourroit acquérir un nouveau commerce du produit de l'agriculture. Voyant la situation commode du District qui borde le Golfe St. Laurent, l'on peut espérer qu'un commerce de provisions, de bled, de biscuit, de farine, de bœuf, de lard, et de Bétail, pourra se faire un jour